

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉQUIPEMENT RURAL ET DE  
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

**DIRECTION DE L'ANALYSE, DE LA  
PRÉVISION ET DES STATISTIQUES  
AGRIQUES**



### *NOTE POLITIQUE*

*Pratique de l'agroécologie au  
Sénégal : enjeux et défis*



***Février, 2024***

### **Messages clés**

- 29% des exploitations familiales appliquent au moins une pratique agro-écologique.
- L'association de cultures (2,03%) et l'utilisation des bio-pesticides (0,34%) sont les pratiques les moins répandues dans les exploitations familiales.
- Plus de la moitié des parcelles n'a fait l'objet d'aucune pratique de gestion de la fertilité des sols.
- Dans toutes les zones agro-écologiques, les biofertilisants n'ont été appliqués que sur moins de 10% des parcelles.
- L'application de pratiques de GDT par les ménages est faible dans toutes les zones agro-écologiques.

### **Introduction**

Le Sénégal s'est engagé dans une transition agro-écologique pour relever entre autres défis, la bonne gouvernance des ressources naturelles, le renforcement de la résilience face aux effets néfastes du changement climatique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au vu de cela, plusieurs politiques, stratégies et initiatives<sup>1</sup> ont été mises en place ces dernières années dont le Plan Sénégal Emergent (PSE), le Programme Agro-écologie (PAE), la Stratégie Nationale de Souveraineté Alimentaire (SAS), le Fostering an Agro-ecological Intensification to Improve Farmer's Resilience in Sahel (FAIR-Sahel), la subvention de l'engrais organique.

Cependant, l'urgence est de repenser la durabilité des modes de production et de consommation selon une approche agro-écologique.

<sup>1</sup> Autres initiatives : Arrêté portant institutionnalisation de la Plateforme nationale sur l'agriculture écologique et biologique (présidence DPV, secrétariat CNCR),

DYTAES/DYTAEL, IAE-CGIAR, SPG (système participatif de garantie) porté par la FENAB, SNSAR

### Concepts

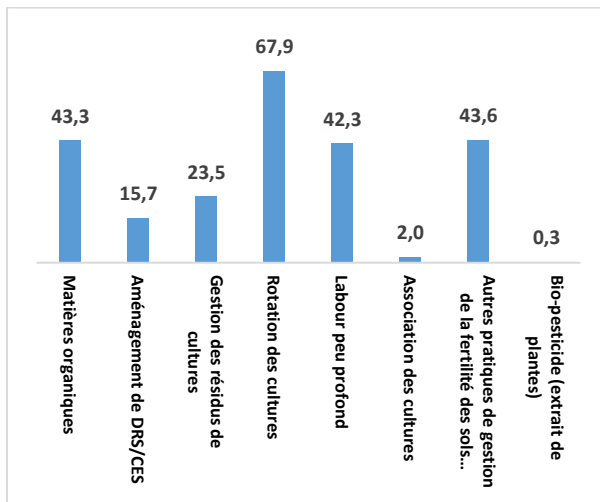
L'**agro-écologie** est une approche holistique et intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes agricoles et alimentaires durables » (FAO).

Un **Système alimentaire** durable garantit à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures » (HLPE, FAO).

## Pratiques agro-écologiques à l'échelle de l'exploitation familiale

Au Sénégal, seules 29% des exploitations agricoles appliquent au moins une pratique agro-écologique (DAPSA, 2022).

Figure 1 : Pourcentage des parcelles ayant reçu des pratiques agro-écologiques

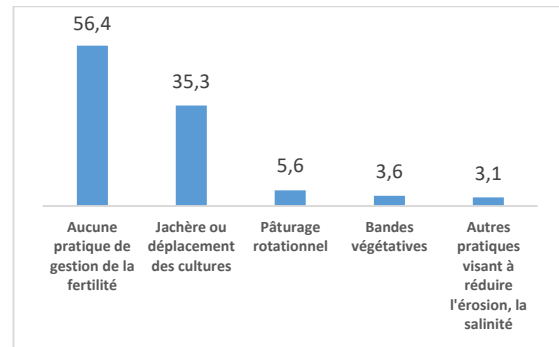


Source : DAPSA, 2022

## Gestion de la fertilité des sols à l'échelle parcellaire

Les pratiques de gestion de la fertilité des sols sont encore loin d'être satisfaisantes.

Figure 2 : Proportion des parcelles ayant reçu des pratiques de gestion de la fertilité des sols

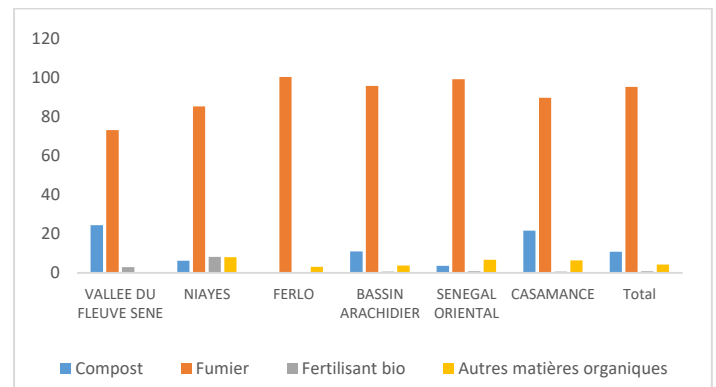


Source : DAPSA, 2022

## Amendements organiques dans les zones agro-écologiques

L'utilisation de fumier à la parcelle est répandue dans toutes les zones agro-écologiques contrairement à celle des fertilisants biologiques.

Figure 3 : Proportion des parcelles ayant reçu des amendements organiques par zone agro-écologique



Source : DAPSA, 2022

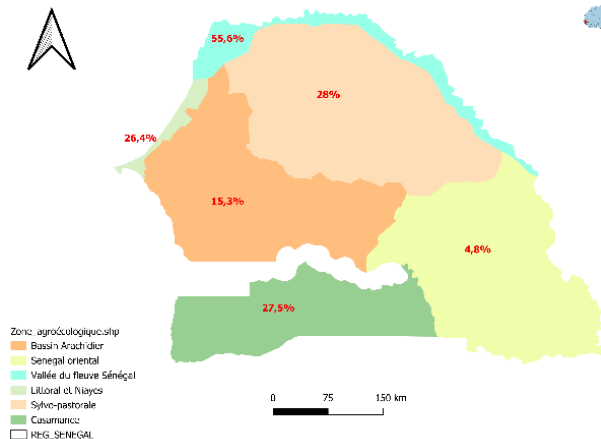
En 2023, la DPV a utilisé lors de ses interventions 410 litres de bio-pesticides soit 1,5% de la quantité totale de produits phytosanitaires liquides. De même, 300 tonnes d'Aflasafe ont été utilisés pour lutter contre l'aflatoxine dans la région

En 2022, la Régénération Naturelle Assistée (RNA) représente 24% sur 12 000 ha prévus (Rapport annuel de performance MEDDTE).

## Gestion durable des terres par les ménages

Suivant les zones agro-écologiques, l'application de pratiques de GDT par les ménages est faible.

**Figure 4 :** Proportion des ménages ayant au moins une installation GDT



Source : DAPSA, 2022

## Politiques et implications

- L'institutionnalisation de l'agroécologie améliore la gouvernance des ressources naturelles et renforce la résilience des systèmes alimentaires.
- La politique de subvention des engrais organiques renforce la dynamique de transition agro-écologique promue par les acteurs à la base.
- Une bonne stratégie de ciblage favorise une équité territoriale, une inclusion sociale et une appropriation des initiatives agro-écologiques.
- Le renforcement de la gestion intégrée des ravageurs des cultures en particulier la production de bio-pesticide améliore la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## Recommandations

- Inscrire une ligne budgétaire pour financer des initiatives agro-écologiques.
- Rendre opérationnel le cadre national d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres (CNIS/GDT) par la signature du projet de décret du conseil national de la gestion durable des terres.
- Signer l'arrêté portant création de la Plateforme nationale sur l'agriculture écologique et biologique.
- Renforcer la politique de transition agro-écologique par l'augmentation du taux de subvention des engrais organiques.
- Elargir les initiatives et stratégies de transition agro-écologique aux zones où la pratique est faible.
- Renforcer les capacités des acteurs sur les pratiques agro-écologiques à travers l'approche des champ-écoles.
- Appuyer la recherche, la formation et le conseil sur les bio-intrants.

## Conclusion

Des efforts considérables doivent être consentis pour maintenir la dynamique de la transition agro-écologique enclenchée par toutes les parties prenantes.

## Référence

DPV, 2023

Rapport enquête agricole annuelle, DAPSA, 2022 <https://www.dapsa.gouv.sn/>  
<https://anads.ansd.sn/index.php/catalog/290/related-materials>

Rapport annuel de performance, DPVE, 2022

## Auteurs/Equipe technique de rédaction

MAERSA :	Mamadou Lamine Sonko
MEPA/DPES :	Adjaratou Anta Touré
MEDDTE/DPVE :	Adjia Rokhaya Ndiaye
CNCR/GDSP :	Yoro Idrissa Thioye
SODAGRI :	Thierno Seydou Ly
SAED:	El hadji Malick Fall
ISRA-BAME :	Finda Bayo Diakhaté
INP:	Papa Nékhou Diagne
DAPSA :	Ousmane Sylla, Sylvie Da Sylva, Astou Ngom, Oumy Seck Iô, Mamadou Sakho, Malick Sow, Mamadou Lamine Sané, Khady Dramé,
DA :	Saliou Fall
DHORT:	Mamadou Diatta
Cellule Genre/MAERSA:	Adjaratou Indou Dieng
DPV :	Omar Faye
FNDASP :	Simon Ndene

## Remerciements :

La DAPSA remercie le FIDA, la Banque mondiale et la FAO de l'initiative 50x2030.

